

Conseil communal de Lausanne

Initiative : interpellation urgente
Titre : Précarité extrême de l'habitat et aide de la Municipalité
Initiant-e(-s) : Manon ZECCA

Depuis 2015, le collectif Jean Dutoit organise l'hébergement et la vie commune d'une moyenne de 70 personnes. La « Une » du 24 heures du mardi 25 octobre a montré les conditions désastreuses dans lesquelles vivent ces personnes depuis plusieurs mois. Toutes les tentatives pour trouver un nouvel endroit ont été soldées par des échecs et l'hiver approche.

Les températures nocturnes des deux prochaines semaines atteignent les 1 degré et le dénuement dans lequel vivent les personnes du collectif est effrayant : l'eau s'engouffre par le toit, une seule pièce aux vitres brisées à moitié barricadées, un poêle pour se chauffer, du charbon pour cuisiner et une génératrice pour avoir le minimum d'électricité, à un coup financier élevé. Des aides sont désormais vitales.

À plusieurs reprises, la municipale en charge de la cohésion sociale a exprimé le souci et le travail de ses services pour répondre du mieux possible à la précarité la plus crue. C'est également le discours de la Municipalité depuis plusieurs années. S'il faut saluer son implication sur le sujet, palliant en partie le manque de moyens octroyés par le Canton ou d'autres communes, il reste intolérable qu'une partie de la population vive dans des conditions indignes menaçant leur santé. « Nous attendons donc un signe de soutien de la part de privés, entreprises ou associations, mais surtout des autorités », exprime un membre du collectif au journal précité. De plus, la situation a été exposée à la Municipalité lors de la journée portant sur l'hébergement d'urgence organisée à la HETSL, peu après l'installation d'un camp d'accueil par le collectif 43m2. À l'issue de cette journée, le Communiqué de presse annonçait : « la Ville va élaborer un plan d'actions de l'hébergement d'urgence, en associant plusieurs partenaires, politiques, associatifs, institutionnels, académiques ou issus de collectifs. Un premier objectif vise à préparer la sortie de la logique saisonnière. Il s'agira ensuite de travailler au développement de solutions pour les bénéficiaires avec des besoins spécifiques. »

Dans le cas de Jean Dutoit, nous sommes face à un collectif ayant développé de grandes compétences de vivre-ensemble et d'auto-organisation. L'urgence actuelle est celle de survivre pendant les mois hivernaux tout en sachant que le dispositif d'hébergement d'urgence n'est pas en mesure d'absorber 70 personnes supplémentaires ; dispositif qu'il faut par ailleurs préserver. Répondre à l'urgence du collectif peut revêtir plusieurs formes : aide à trouver un nouveau lieu, construction d'un lieu pour ce collectif sur le territoire lausannois, soutien matériel, soutien financier, etc.



Conseil communal de Lausanne



Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

1. Quels types d'aides transitoires la Municipalité peut-elle apporter dans une situation comme celle-ci ?
 2. La Municipalité peut-elle aider proactivement à la recherche d'un lieu pour héberger les membres du collectif Jean Dutoit ?
 3. La Municipalité peut-elle mettre temporairement un lieu à disposition du collectif Jean Dutoit pour passer l'hiver ?
 4. La Municipalité a-t-elle recensé les lieux vides sur la Commune ?
 5. En l'attente d'un nouveau lieu, quel soutien matériel et financier peut-elle apporter ?
 6. La Municipalité peut-elle continuer à rencontrer les chargé.e.s de la cohésion sociale des autres communes vaudoises afin de travailler de concert avec elleux ?
 7. La Municipalité songe-t-elle à déclarer un état d'urgence de la précarité visant à agir sur plusieurs plans en même temps ?
-

Lausanne, le 22 novembre 2022

Signataire(s) :

Manon Zecca

A. TINOFFE

I. BOUILLO